

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Préparé par :

***Réjean Porlier
Maire de Sept-Îles
Région Côte-Nord***

Maire de la Ville de Sept-Îles depuis novembre 2013, j'ai été impliqué à différents niveaux dans le dossier de l'érosion des berges, tant par l'accompagnement des citoyens touchés lors de catastrophes, par l'application du règlement intérimaire que par l'interaction avec les représentants de la Sécurité publique, d'Ouranos et de l'UQAR. Ma carrière chez Hydro-Québec, comme technicien en télécommunications et président provincial du Syndicat des technologues d'Hydro-Québec de 2008 à 2013, m'a plongé au cœur du dossier de l'électrification et m'a mené à faire diverses représentations sur le sujet.

Ce mémoire abordera les thèmes suivants :

- Aménagement du territoire et adaptation aux changements climatiques;
- Électrification;
- Bioénergie;
- Financement;
- Jeunesse.

INTRODUCTION

Je remercie le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) de permettre à ceux qui vivent directement les effets des changements climatiques d'influencer un des plans d'action qui pourrait s'avérer être des plus déterminants pour la suite des choses.

À ne pas en douter, les villes sont sur la ligne de feu lorsqu'il est question de changements climatiques. Qu'il s'agisse d'érosion des berges, d'inondations, de submersion, d'écart excessifs de température ou de la récurrence des tempêtes et des forts vents, les élus municipaux doivent continuellement ajuster leur planification et porter assistance aux citoyens souvent démunis devant l'ampleur de la tâche. Ils se retrouvent régulièrement à faire le pont entre les sinistrés et les différents intervenants gouvernementaux responsables des programmes. Qui plus est, la pression sur les infrastructures municipales et les besoins financiers nécessaires pour faire face aux événements météorologiques violents sont difficilement prévisibles, mais combien substantiels. Le gouvernement devrait peut-être s'inspirer des expériences vécues par les villes pour planifier les interventions à réaliser sur le terrain.

Il y a déjà un moment que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sonne l'alarme, mais les derniers constats ne laissent plus de doute quant à l'urgence de la situation. Le plan d'action pour lutter contre ces changements climatiques et s'y adapter, s'il doit être pensé à l'échelle mondiale, exige de chacun des paliers gouvernementaux un leadership et un engagement inconditionnel et durable. D'autre part, l'ensemble des actions doit s'inscrire dans une stratégie globale, cohérente et efficace qui tienne compte des responsabilités et de l'expertise de chacun. L'urgence exige de nous que nous cessions de pelleter vers l'avant et de travailler en silo. Le citoyen doit sentir qu'il y a unanimité : les messages et les actions doivent être cohérents, complémentaires et venir de

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 15 octobre 2019

partout; ce qui devrait contribuer à combattre le cynisme et impliquer davantage la population. Les efforts de sensibilisation et de prévention demeurent un élément clé de la stratégie. Il n'y a rien de pire que l'absence de message ou la présence de messages contradictoires pour justifier l'inaction.

Le plan d'action doit encourager l'innovation, les programmes, faire preuve de flexibilité et permettre d'agir en amont des dommages anticipés. En ce sens, et compte tenu de la diversification du territoire, une formule « mur à mur » est à proscrire. Une meilleure planification du déploiement des infrastructures, mais aussi de la relocalisation de résidences à risque, évitant les dédommagements à répétition, devrait être mieux reconnue par les programmes et s'inscrire dans nos plans d'action respectifs.

Bref, j'espère que ce plan d'action innovera, mettra sur la concertation, fera preuve de flexibilité et nous permettra d'agir davantage en prévention. Mais, pour y croire et y adhérer, un suivi rigoureux et un bilan devront être faits périodiquement avec les acteurs du milieu, de façon à en mesurer la réelle progression et à apporter, au besoin, les ajustements. Sans quoi, le cynisme continuera de progresser dans la population.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

« Un peuple peut être résilient dans la mesure où il garde espoir. »

Pour notre région, les changements climatiques se sont manifestés sous plusieurs formes, mais sans contredit, l'érosion des berges et maintenant les phénomènes de submersion causent régulièrement des dégâts substantiels aux infrastructures municipales et aux propriétés qui longent la côte.

La Ville de Sept-Îles a été une des villes, sinon la première, à documenter le phénomène d'érosion des berges et à adopter un règlement de contrôle intérimaire, encadrant la mise en place des divers ouvrages de protection et balisant les différents travaux de construction, de rénovation et de maintien des bâtiments et résidences situés dans les zones à risque. Bien sûr, tout ça s'est fait en étroite collaboration avec les ministères et les différents groupes de recherche tels Ouranos et l'UQAR, dont l'apport fut très précieux. Encore aujourd'hui, il nous arrive de nous en remettre à leurs expertises.

Une étude a même été commandée par la Ville pour évaluer la faisabilité des différents scénarios de protection des berges et de leurs coûts. Au cours des dernières années, la question de l'enrochement fut nombre de fois conflictuelle; si nous pouvions comprendre le désespoir des propriétaires riverains qui militaient pour cette technique de protection, les avis des experts étaient sans équivoque quant à la non-efficacité de ces ouvrages qui nécessiteraient un entretien régulier et aux effets dévastateurs pour les terrains situés aux extrémités de ceux-ci. La Municipalité a rapidement rejeté cette solution qu'elle entrevoyait extrêmement coûteuse et pour laquelle il faudrait continuellement investir des sommes

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 15 octobre 2019

faramineuses. L'enrochement de tous ces kilomètres de côte était et demeure tout simplement irréaliste.

La tempête du 30 décembre 2016, résultat d'une bombe météorologique, a démontré, une fois de plus, notre vulnérabilité face à ces phénomènes extraordinaires. Phénomènes qui semblent être de plus en plus fréquents et dont l'intensité ne se dément pas. Au lendemain des événements du 30 décembre 2016 et devant l'urgence de mieux nous préparer pour les prochains aléas climatiques, on nous promettait d'asseoir les ministères concernés afin de mieux coordonner les efforts de chacun et de nous donner un plan d'action concerté et proactif. Nous sommes restés sans retour depuis. Il faut savoir que l'ensemble des municipalités touchées par ces phénomènes réclament depuis un moment que les ministères cessent de travailler en silo et que les programmes soient aussi généreux et efficaces pour travailler en amont des catastrophes qu'en aval. **Les événements passés démontrent qu'il reste beaucoup à faire en matière de concertation avec le milieu.**

Les gens du milieu, ceux et celles qui vivent ces événements, en collaboration avec les représentants de la Sécurité publique et les experts associés, sont les meilleures personnes pour proposer des solutions visant à minimiser l'impact des prochaines tempêtes. Dans certains cas d'érosion, il est relativement simple de prédire quelles seront les propriétés menacées, mais les programmes ne s'appliquent que lorsque ces propriétés sont déclarées en « imminence », c'est-à-dire lorsqu'il reste moins de 10 mètres entre la résidence et le haut du talus. Imaginez la détresse vécue par ces familles qui, parce qu'il reste plus de 10 mètres, espèrent ne pas être les prochaines à perdre leur maison et bien d'autres choses. Il est inhumain et contreproductif de faire vivre un stress pareil à ces citoyens qui, on le sait, seront de la prochaine vague ou de la suivante. Qui plus est, il est reconnu qu'il y a des économies à travailler en amont puisque les choses peuvent être planifiées, plutôt qu'en aval, empêtrées dans la gestion de crise.

Conséquemment, il devient essentiel et de pratique responsable d'ajuster les programmes pour permettre à tous les acteurs d'agir proactivement en sécurisant la population. Déplacer une route et des résidences dans un espace sécuritaire, sans gestion de crise, ou attendre les catastrophes et gérer l'anxiété et le désarroi des familles pour finalement déplacer la route et les résidences : le choix devrait être simple!

Pourrions-nous envisager que, dans un proche avenir, **la Sécurité publique, en collaboration avec les autres ministères concernés (Environnement, Affaires municipales et Ressources naturelles) aient le mandat et le financement nécessaires, pour planifier avec les municipalités qui lèvent la main et qui font face à des situations à risque, des travaux permettant de sécuriser nos populations.** Par exemple, l'aménagement de rues, prêtes à recevoir des maisons menacées par les tempêtes, le déplacement de celles-ci lorsqu'identifiées à risque et non uniquement lorsqu'en imminence, le déplacement de certaines artères stratégiques et pour d'autres aspects à définir.

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Le 15 octobre 2019

Bien sûr, d'autres conséquences des changements climatiques viennent compliquer nos opérations quotidiennes : les périodes de gel et de dégel s'intensifient et contribuent de façon importante à l'augmentation des fissures dans la chaussée et des nids-de-poule, augmentant d'autant les coûts d'entretien. C'est sans parler des températures plus douces, plus propices aux précipitations, ce qui, au cours des trois dernières années, a résulté en des accumulations records de neige, faisant exploser les coûts de déneigement.

L'ÉLECTRIFICATION

Le Québec a tout ce qu'il faut pour être un leader mondial en matière de production d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie, mais il s'est longtemps contenté de surfer sur son avantage en matière d'hydroélectricité. Nos gouvernements, comme bien d'autres, ont flirté avec l'idée de s'enrichir rapidement en misant sur l'exploitation du pétrole, alors qu'ils avaient et ont toujours en main, l'outil de développement par excellence et que tout le monde convoite : l'énergie renouvelable.

J'ai longtemps imaginé à quoi ressemblerait la phase 2 « Maîtres chez nous », par l'électrification des transports. Imaginez un instant, toute la congestion sur nos grandes artères, soulagées par un mode de transport rapide, flexible et mû par l'électricité, installé dans l'emprise des autoroutes sans nécessiter d'expropriation. Pourquoi pas un monorail entièrement québécois qui ferait du coup notre fierté collective? Je vous invite à jeter un œil sur le site : www.trensquebec.qc.ca. J'ai vu plusieurs politiciens écarquiller les yeux devant ce projet ambitieux, mais qui sera peut-être un jour un élément clé de notre affranchissement au pétrole. Nous ferions l'envie de tous et aurions une expertise de plus à exporter. Il y a déjà trop longtemps qu'on en parle pour ne pas, au moins, se donner la peine d'explorer cette idée une fois pour toute.

À plus petite échelle, plusieurs acteurs du milieu ont dit souhaiter une meilleure distribution des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Même s'ils reconnaissent les derniers efforts faits en ce sens, il reste beaucoup de travail à faire pour combler de façon efficace les besoins sur la Côte-Nord et pour espérer rassurer les propriétaires de véhicules électriques qui envisagent de venir nous visiter.

S'il est important de soutenir tous les projets qui visent la réduction des gaz à effet de serre (GES), ceux qui misent sur la conversion à l'électricité méritent toute notre attention étant donné la valeur ajoutée pour le Québec. On peut penser, entre autres, à tout ce qui regarde la motricité des différents moyens de transport dont les bateaux pour lesquels des avancées intéressantes sont à notre portée.

BIOÉNERGIE

Que voilà une filière intéressante qui mériterait certainement qu'on en évalue tout le potentiel, d'abord parce que la biomasse est en quantité importante, aussi parce que la main-d'œuvre

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Le 15 octobre 2019

pour la produire est chez nous et, enfin, parce que cela contribuerait à nous débarrasser de notre dépendance aux énergies fossiles, produites à l'extérieur de nos frontières, de surcroît.

On peut comprendre que le faible coût des énergies fossiles rend difficile la concurrence, mais un bon exercice d'analyse des coûts/avantages doit être mené en tenant compte de l'ensemble des facteurs directs et indirects. L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a déjà fait la suggestion de procéder à pareille analyse pour ce qui est de l'alimentation de l'ensemble des postes de production autonomes d'Hydro-Québec. Aujourd'hui, avec l'enjeu de réduction des GES, cette proposition trouve tout son sens.

FINANCEMENT

Le financement devra être à la hauteur de nos ambitions en matière de diminution des GES et, tel que mentionné sous l'item de l'adaptation aux changements climatiques, ce financement devra être accessible et non le résultat d'un chemin de croix où plusieurs abandonnent leurs démarches tellement l'appareil est lourd.

On a trop vu par le passé l'annonce de sommes dédiées au phénomène de l'érosion, sans jamais trouver une façon d'y avoir accès.

Tant l'aspect de réduction des GES, par le soutien à diverses initiatives locales, que celui de l'adaptation aux changements climatiques, sans laquelle énormément d'argent sera dépensé en pure perte, doivent être considérés dans le plan d'action et les programmes qui le soutiennent. Ces programmes doivent être clairs et tenir compte des besoins exprimés sur l'ensemble des territoires. On a souvent été témoins de situations où les besoins exprimés par les grands centres ont mobilisé l'ensemble des ressources, laissant des graines aux régions. Pourtant, il y a des initiatives très porteuses qui, si elles reçoivent le financement nécessaire pour leur mise en place, auront un effet rapide, direct et substantiel en matière d'élimination des GES. **L'utilisation de la voie maritime pour le transport des marchandises fait partie de ces grandes idées qui dorment depuis trop longtemps et qui ne demandent qu'à être supportées pour le démarrage.** C'est pourtant reconnu; le transport maritime est beaucoup moins polluant, sans compter l'émission de tous ces GES et coûts récurrents pour l'entretien de nos routes qui se détériorent prématurément, résultat de leur grande utilisation par les poids lourds voir extra-lourds. Une étude a d'ailleurs été commandée par la SODES sur les coûts sociaux, économiques et environnementaux de cette situation qui perdure inutilement. Le rapport est éloquent.

Un autre exemple où le financement et une réglementation adéquate peuvent faire une grande différence dans l'émission de GES est le dossier de la conversion des systèmes qui utilisent les combustibles fossiles très polluants, comme le diesel ou le mazout lourd, vers le gaz naturel, un passage obligé en attendant l'émergence de nouvelles technologies encore moins polluantes. Des choses ont été faites, mais c'est trop peu. Absolument rien ne peut justifier de laisser perdurer la situation alors que nous connaissons la solution. Nous avons

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Le 15 octobre 2019

tous compris qu'il y a un équilibre à respecter pour ne pas mettre les industries dans une situation précaire. De là le besoin d'accompagnement, mais il faut bouger.

Il ne faudrait surtout pas négliger la filière de la captation des GES où là aussi des sommes importantes doivent être investies en recherche et développement, mais aussi permettre la mise en place d'initiatives porteuses.

Le plan d'action doit faire référence à chacun de ces volets et nommer clairement nos attentes en matière de résultats escomptés, mais aussi d'échéancier. Nous n'attendons rien de moins que les programmes mis en place soient ambitieux, rigoureux, simples d'application et accessibles à tous. Bien sûr, là où il y a du financement, il doit y avoir une reddition de compte, mais il ne faut pas que celle-ci monopolise les énergies de chacun, coupant court aux initiatives souvent porteuses.

Tout projet de réduction substantielle des GES qui se verrait freiner pour un prétexte financier, devrait faire l'objet, dans les meilleurs délais, d'une rencontre impliquant le promoteur du projet, la Ville et des représentants du MELCC ainsi que ceux du bureau du ministre de la région. Un tel processus devrait être inscrit dans le plan d'action. Il démontrerait tout le sérieux accordé à l'atteinte des cibles de réduction des GES.

JEUNESSE

Je laisserai aux jeunes le loisir d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes quant à l'élaboration du nouveau plan d'action. Par contre, je vais mettre mon chapeau de parent et, pour avoir accompagné mes deux enfants tout au long de leur parcours scolaire, entre autres, par mon implication sur les conseils d'établissements et les comités de parents, je me permets de vous partager la présente réflexion.

Il y aurait certainement lieu d'insérer deux choses qui m'apparaissent essentielles, voir fondamentales dans le programme scolaire :

1) Les cours de philosophie dès les premières années du primaire

Il faut développer le sens critique de ceux et celles qui, demain, seront nos décideurs, nos chefs d'entreprises, nos politiciens. Développer un sens critique devrait être une priorité et lorsqu'il est question d'environnement, on peut certainement conclure que nos décideurs, ceux et celles qui ont choisi de fermer les yeux sur une situation que les experts qualifiaient d'alarmante il y a plusieurs années, en ont cruellement manqué.

2) Des moments de contacts réguliers et privilégiés avec la nature

Pourquoi protéger ce qu'on ne connaît pas? Nombre de parents peinent à joindre les deux bouts et le rythme fou dans lequel ils évoluent, laisse peu de temps de loisir en nature avec pour conséquence que plusieurs jeunes ont perdu le contact avec celle-ci ou

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 15 octobre 2019

ne l'ont tout simplement jamais eu. Pour bien des familles, la dégradation et, même parfois, la protection de l'environnement sont des sujets tabous alors que le constat des experts est inquiétant et exige de tous un effort. Sans tomber en mode panique, ne devrions-nous pas nous assurer, comme dirigeants, que la protection de notre environnement prenne une place prépondérante dans nos enseignements? Poser la question, c'est y répondre.

P.-S. Peut-être à insérer dans le plan d'action sous la rubrique « sensibilisation ».
Heureusement et malgré ce constat d'échec pédagogique, ce sont les jeunes qui, aujourd'hui, choisissent de brasser le pommier. Une fois de plus, c'est leur dynamisme, leur fougue et cette volonté de changer le monde qui nous forcent collectivement à la réflexion.

CONCLUSION

Pour avoir participé à cette rencontre de consultation et avoir senti une volonté réelle de répondre à l'urgence de la situation, je ne peux que souhaiter que les cibles ambitieuses du gouvernement, celles qu'il nous a présentées et auxquelles il nous a fait adhérer, se traduiront par des actions concrètes de haut en bas de la structure.

Je ne peux qu'espérer que d'ici la conclusion de ce plan d'action, quelque part en 2025, nous nous serons rencontrés à quelques occasions pour mesurer les succès et les échecs de celui-ci, avec à chaque fois la ferme volonté de procéder aux ajustements nécessaires et garants de l'atteinte des objectifs.

Si c'est le cas, je serai le premier à reconnaître les efforts de ce gouvernement pour lutter efficacement contre les changements climatiques par l'instauration d'une démarche novatrice et inclusive. Est-ce que ce sera suffisant, sans doute pas, mais il s'agira certainement d'un exemple à suivre et dont je ferai la promotion avec enthousiasme.



Réjean Porlier, maire
Ville de Sept-Îles
546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Tél. 418 964-3211
Cell. 418 409-4246

MÉMOIRE

ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Le 15 octobre 2019